

le vendredi 21 mai 2004

10 h

Prière.

Pendant les questions orales, le président rappelle l'hon. M. Mockler à l'ordre et signale que, lorsque le président se lève, il faut cesser de parler.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Murphy :

51, *Loi sur les victimes de violence familiale.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Arseneault donne avis de motion 97 portant que, le jeudi 27 mai 2004, appuyé par M. Boudreau, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nom de toutes les personnes employées à temps plein, à temps partiel ou à contrat ou nommées à un conseil ou à une commission du gouvernement, ainsi que la rémunération reçue par ces personnes, depuis le 10 juin 2003.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Finances et de celui de l'Éducation.

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire : de suspendre la séance de 12 h 30 à 13 h et de la lever à 16 h 30.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président interrompt les délibérations et rend sa décision sur le rappel au Règlement que l'hon. P. Robichaud a fait hier. Il statue que le député de Moncton-Nord a employé un langage irrespectueux à l'endroit du ministre des Transports et qu'il doit se rétracter, ce que le député fait.

À 12 h 30, le président du comité quitte le fauteuil pour le reprendre à 13 h.

13 h

La séance reprend sous la présidence de M. Holder.

À 14 h 2, le président du comité suspend la séance.

14 h 10

La séance reprend sous la présidence de M. Holder.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc prend le fauteuil à titre de président du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL  
COMpte ORDINAIRE  
2004-2005

	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DES FINANCES</b>	
Gestion des ressources financières .....	11 953 000
Finances municipales .....	62 000 000
Moins : crédits législatifs .....	37 000
Votés .....	73 916 000
<b>SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	
Intérêt, change, amortissement et dépenses .....	600 377 000
Intérêts sur les contrats de location-acquisition .....	2 290 000
Frais de gestion .....	1 333 000
Moins : crédits législatifs .....	600 377 000
Votés .....	3 623 000
<b>BUREAU DU CONTRÔLEUR</b>	
Bureau du contrôleur .....	4 745 000
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION</b>	
Services généraux .....	4 411 000

Enseignement primaire et secondaire .....	736 442 000
Bibliothèques Publiques du N.-B. ....	11 088 000
Aide financière aux étudiants .....	25 415 000
Affaires postsecondaires .....	1 524 000
Moins : crédits législatifs .....	37 000
Votés .....	778 843 000
 COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES	
Administration .....	437 000
Aide aux universités .....	184 566 000
 GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Régimes de pension prévues par la loi, prestations accumulées et subventions .....	96 690 000
Provision pour fonds supplémentaires .....	67 086 000
Provision pour pertes .....	32 300 000
 PRÊTS ET AVANCES	
MINISTÈRE DES FINANCES	
<i>Loi sur l'aide aux municipalités</i> .....	1 000 000
 COMPTE DE CAPITAL	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	
Écoles publiques - Biens d'équipement .....	1 000 000
 FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX 2004-2005	
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Éducation : Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique .....	350 000
 AVANCES DE PETITE CAISSE	
Éducation .....	120 000
Finances .....	1 000
 STOCKS	
Éducation .....	1 500 000

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 16 h 15.